



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

N° 22-122

**OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**Désignation Correspondant Défense**

**Date de la convocation : le 18 novembre 2022**

**Nombre de membres en exercice : 33**

**Nombre de présents : 22**

**Nombre de votants : 33**

**Ayant donné procuration : 11**

**Absents excusés : 11**

**Absents : 0**

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle Clément Marot, 19 Rue George Sand, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents :** M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, M. Denis CHARBONNIER.

**Absents Excusés :** M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à Mme. François THOMERE, M. José BONY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO donne pouvoir à Mme. Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à Mme. Marie ARNOULT, M. Brice RAVIER donne pouvoir à Mme. Isabelle GAUDRON, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme. Myriam SANTACANA, Mme Justine BÉCHET donne pouvoir à Mme. Sandra GUICHARD.

**Secrétaire de Séance :** M. Marc LEONARD.

\*\*\*\*\*

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-29 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un correspondant défense au sein du Conseil Municipal,

Créée en 2001 par le Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

Les correspondants défense sont les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires dans leur commune pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Armées-Nation.

Ils relaient les informations relatives à ces questions auprès du Conseil municipal et des habitants de leur commune. La mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes :

- la politique de défense ;
- le parcours citoyens ;
- la mémoire et le patrimoine.

Chaque commune de France est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du Conseil municipal.

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, le vote se fait à bulletin secret.

Le Conseil Municipal a dans sa séance du 22 septembre 2022, après un vote à bulletins secrets, décidé par 14 voix POUR et 19 CONTRE de ne pas désigner Marc LEONARD comme titulaire et Bernard PEGEOT comme suppléant correspondant défense au sein du Conseil Municipal.

Après débats, le Conseil Municipal souhaite pouvoir se prononcer à nouveau sur ce dossier.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 17 novembre 2022.

Marc LEONARD en titulaire et Bernard PEGEOT en suppléant, ainsi que Rémi LEVEAU en titulaire et Thierry PRIEUR en suppléant se portent candidats.

33 bulletins ont été trouvés dans l'urne :

Le Conseil Municipal, après vote à bulletins secrets et délibérations, par 12 votes pour Marc LEONARD en titulaire et Bernard PEGEOT en suppléant, 18 votes pour Rémi LEVEAU en titulaire et Thierry PRIEUR en suppléant et 3 votes NULS, a élu :

- Rémi LEVEAU comme titulaire correspondant défense ;
- Thierry PRIEUR comme suppléant correspondant défense.

Bulletins trouvés dans l'urne :

Marc LEONARD et Bernard PEGEOT : 12

Rémi LEVEAU et Thierry PRIEUR : 18

NULS : 3

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Publié le

The logo for SLOW (Syndicat Local d'Origine et de Valeur) is displayed in a stylized, italicized blue font.

ID : 037-213700032-20221201-22\_122-DE

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le secrétaire de séance,**  
**Marc LEONARD**  
L'adjoint délégué aux Finances

**Thierry BOUTARD**  
Maire d'Amboise  
Président de la Communauté de  
Communes du Val d'Amboise